



BIOZ Le biométhane au cœur de nos territoires

CENTRALE BIOGAZ DE MONTAUBAN-DE-BRETAGNE

Fiche descriptive

SITE

Lieu dit « Le Pungeoir »
35360 Montauban-de-Bretagne

DATES DU PROJET

Démarrage chantier : août 2016
1er kWh d'électricité livré sur le réseau :
novembre 2017

PORTEURS DU PROJET

Centrale Biogaz de Montauban-de-Bretagne : maître d'ouvrage
ENGIE BIOZ : concepteur – développeur du projet et exploitant

MONTANT DE L'INVESTISSEMENT

8 973 394 €

SUBVENTIONS

ADEME : 1 000 000 €
Agence de l'Eau : 647 394 €
Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine : 80 000 €
+ contribution au financement grâce à l'attribution d'une avance remboursable de 120 000 €

PARTENAIRES DU PROJET



@ Pascal Léopold

AGENCE RENNES (SIEGE SOCIAL)

10 Boulevard de la Robiquette
BP 86115
35761 Saint Grégoire Cedex

info.bioz@engie.com
Tél siège social : 02 23 46 17 62

CENTRALE BIOGAZ DE MONTAUBAN-DE-BRETAGNE



@ Pascal Léopold

COGÉNÉRATION PUISSANCE 1 189 KW ÉLEC.

ENGIE BiOZ (anciennement VOL-V Biomasse) a initié les premières démarches sur le territoire montalbanais en 2011, pour implanter une unité de méthanisation / production de gaz renouvelable local. Ce territoire possède en effet tous les atouts pour l'implantation d'un tel projet : un bassin agro-alimentaire développé, des exploitations agricoles complémentaires [élevages/cultures], et l'engagement des élus locaux pour un développement économique durable et en faveur des énergies renouvelables. Après 5 années de développement, le chantier démarre à la fin de l'été 2016. Le site réceptionne les premières matières organiques locales en octobre 2017, et commence à livrer de l'électricité sur le réseau public local fin novembre 2017.

Une énergie verte montalbanaise, produite à partir de sous-produits organiques du territoire proche (bassin ouest-rennais) : le projet répond aux enjeux de la transition énergétique et s'inscrit résolument dans le concret de l'économie circulaire ; **il participe en effet à sa mesure à une meilleure valorisation des déchets organiques produits sur le territoire, et au recyclage local des éléments fertilisants : en valorisant les matières organiques en énergie et en amendements pour les sols et fertilisants pour les cultures.** Il est réalisé en partenariat avec les acteurs économiques du territoire que sont notamment les exploitants agricoles et les industries-alimentaires, la commune mais aussi la communauté de communes de Saint-Méen-Montauban, les exploitants des serres maraîchères valorisant l'énergie thermique, et le gestionnaire de réseau électrique Enedis.

LES CHIFFRES CLES

Production d'énergie verte annuelle

9 400 000 kWh d'électricité verte soit l'équivalent de la consommation annuelle d'environ 2 000 foyers (source ADEME) et une énergie thermique contribuant au chauffage des serres maraîchères attenantes (> 6 000 000 kWh) (SCEA Levrel Frères ; coopérative Solarenn), en substitution partielle à une énergie fossile.

Volume de digestion

6 600 m³ pour un temps de séjour supérieur à 50 jours

Type de substrats

60-65 % d'origine agricole (effluents)
30-35 % d'industries agro-alimentaires
5 % collectivités.

Alimentation en substrats

Capacité d'intégration : jusqu'à 98 tonnes par jour introduites dans le process de digestion

Valorisation agricole

43 exploitations (dont 17 sur la seule commune de Montauban-de-Bretagne) pour une surface d'épandage totale de 2752 ha. 190 tonnes d'azote ainsi redistribuées sur le territoire (en substitution partielle aux engrais minéraux importés et aux effluents bruts)

Tonnes de CO₂ évitées

5 000 tonnes de CO₂ par an

